

## Réponses aux questions des parents du Conseil d'école maternelle du jeudi 18 octobre 2018

- Comment fonctionne le recrutement du personnel de la garderie et de la cantine (type de contrat, recrutement, diplômes, formations, offre d'emploi via pôle emploi... ?)

Réponse : Il faut tout d'abord savoir qu'il est très difficile de recruter des personnes acceptant de venir travailler à l'école pour 1,5h le soir ou 2h le midi.

3 catégories de recrutement ont cours à la mairie de CLV :

- Les personnes titulaires
- Les personnes contractuelles (agents avec un contrat temporaire dans le cadre d'un remplacement ou d'un accroissement d'activité)
- Les personnes RES (Relais Emploi solidarité)

Lorsque nous avons un besoin de personnel, nous consultons une liste de personnes recherchant un emploi (liste envoyée par Pôle Emploi). Nous consultons aussi les candidatures spontanées reçues à la mairie et nous pouvons aussi faire appel à RES (Relais Emploi Solidarité) qui se charge de nous proposer des personnes susceptibles d'être intéressées par le poste à pourvoir. Nous sélectionnons les candidats en fonction de leur expérience et/ou de leur formation. Ensuite, nous les rencontrons et jugeons alors de leur motivation et de leur aptitude à remplir la mission demandée.

- Faites vous un appel d'offre pour les repas de la cantine ? Si non, pourquoi ? Et si oui, combien d'entreprise se propose et quels sont les critères de choix ?

Réponse : Nous travaillons actuellement avec JMG (et ce depuis plusieurs années) qui nous satisfait pleinement tant au niveau qualité que coût. Les retours des parents très faibles sont des indicateurs. Tous les ans, les tarifs peuvent faire l'objet d'une réévaluation, ce qui n'est pas le cas depuis plusieurs années. Nous sommes effectivement sollicités par d'autres prestataires mais pourquoi changer si l'entreprise nous satisfait ? Les critères sont la qualité, la diversité des plats, l'approvisionnement privilégié de produits locaux et de saison, les conseils d'une nutritionniste sur les grilles des menus, une adaptabilité très appréciable lors de demandes spécifiques (pique-nique par exemple), la ponctualité et l'assurance des livraisons.

- Pouvons-nous assister à un service à la cantine afin de se rendre compte du déroulement et de la gestion de la nourriture (service, perte, fonctionnement... ) ?

Réponse : Nous pouvons convenir d'un rendez-vous pour qu'une personne puisse assister à un repas.

- Pourrait -on envisager un questionnaire de satisfaction à propos de la cantine et de la garderie auprès des familles, (demande d'autorisation à l'école et à la mairie).

Réponse : Je me tiens à votre disposition pour en discuter de vive voix.

- Ou en est-on des travaux pour le parking en face de l'école et le portail d'accès aux voitures du personnel (travaux commencés le 11/10/2018)

Réponse : Le parking sera opérationnel dès la rentrée des vacances de la Toussaint. Les parents ont été destinataires d'un courrier de Monsieur le Maire précisant les nouvelles règles de stationnement.

Pour le portail d'accès du personnel et des personnes locataires, il n'est rien prévu pour cette année civile. Des choix ont été faits en terme d'accessibilité des bâtiments, en terme de confort et de qualité de vie des élèves. Le montant total des travaux réalisés aux écoles s'élève pour cette année 2018 aux environs de 103000€. Nous étudierons le projet au prochain budget.

- Rampe handicapé du côté du parking des maîtresses

Réponse : Aucune rampe handicapé n'est prévue du côté parking personnel. Si un besoin s'avérait nécessaire, il est toujours possible de passer par l'entrée principale de l'école et accéder aux différents locaux par les rampes (4) installées récemment.

- Menu de la première semaine d'école : Pâte lundi, PDT mardi, Pâte jeudi, PDT vendredi

Réponse : A la rentrée scolaire et dans la semaine qui suit, la mairie n'a pas le retour des documents d'inscription à la cantine. Nous n'avons donc pas le nombre d'enfants mangeant à la cantine. Nous faisons une approximation. Le choix est donc fait de commander des plats sécables (Hachis Parmentier plutôt que tranche de rôti de bœuf et légumes). Et cela uniquement pour la première semaine.